



caution personnelle pour un crédit de TVA

Par **clairecbdecor**, le **12/03/2019** à **12:44**

Bonjour, j'ai créé une SASU en juillet 2017 et la banque m'a porté caution personnelle pour un crédit de TVA remboursable au bout d'un an. N'ayant pu la rembourser, la banque me prend tout ce qu'elle peut dès lors que je dépose de l'argent sur le compte, ce qui fragilise l'entreprise puisqu'elle honore d'abord la caution en lieu et place de mes mensualités de crédit en cours. Hors n'ayant jamais eu en main la copie de ce contrat de caution, j'ai réussi à l'obtenir de leurs archives et il s'avère qu'il n'y a aucune signature de ma part, ni pages parafés sur ce document!

quand est-il exactement?